



Le 27 octobre 2021

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 20 octobre 2021, **le règlement 325-2021 relatif au fonctionnement du Comité de Vigie du quai Port Lewis**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 27 octobre 2021.

Pierre Caza
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) de la municipalité de Sainte-Barbe certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre _____ et _____ le 2^e jour de novembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2^e jour de novembre 2021.

Directeur(trice) général(e) et
secrétaire-trésorier(ère)